



Conférence générale

33e session
Projet de résolution

Генеральная конференция

33-я сессия
Проект резолюции

dr

Paris 2005

General Conference

33rd session
Draft resolution

المؤتمر العام

الدورة الثالثة والثلاثون
مشروعات القرارات

Conferencia General

33ª reunión
Proyecto de resolución

大会

第三十三届会议
决议草案

33 C/DR.3*
(COM.III)
12 septembre 2005
Original espagnol

Point 4.2 de l'ordre du jour provisoire

Amendement au Projet de programme et de budget pour 2006-2007 (33 C/5)

présenté par CUBA

Titre II.A - Grands programmes, projets relatifs aux thèmes transversaux

Grand programme :	III	Sciences sociales et humaines
Programme :	III.1	Éthique des sciences
Sous-programme :	III.1.2	Prospective, philosophie et sciences humaines, Démocratie et sécurité humaine
Résolution (33 C/5 par. n°) :	03120	
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :	-	
Source de financement proposée par l'auteur :	Sans incidence budgétaire	

Modification, suppression ou adjonction proposée :

Ajouter, après le paragraphe (a) (v), un paragraphe (vi) libellé comme suit :

(vi) de continuer à promouvoir le Projet José Martí de solidarité mondiale, afin d'encourager l'étude de la pensée philosophique universelle et de contribuer à affirmer dans la société humaine les principes éthiques et juridiques qui sont la base de la coopération internationale, de la solidarité, de la promotion de la paix et du dialogue international.

* Cette proposition est parvenue au Secrétariat le 26 juillet 2005.

Note explicative :

Rappelant que la Conférence générale de l'UNESCO, à sa 32^e session, a adopté la résolution 29, dans laquelle elle s'est félicitée de la création du Projet José Martí de solidarité mondiale, ayant pour objectifs de faire connaître la vie et l'œuvre de ce grand humaniste et de promouvoir diverses activités propres à contribuer au respect et à la diffusion de principes éthiques de solidarité qui puissent conduire au bien-être et au développement de l'humanité et à la protection de la planète qui lui sert d'habitat. Il a été créé, conformément à ce qui précède, le Conseil mondial du Projet José Martí de solidarité mondiale, auquel participe plus d'une quarantaine de personnalités importantes dans les domaines des sciences sociales, de l'éducation et de la culture de divers pays et continents. Sous les auspices de ce projet a été organisé avec succès le Colloque José Martí POUR UNE CULTURE DE LA NATURE (octobre 2004) - rassemblant des participants de plus de 34 pays - et d'ici quelques jours se tiendra la Conférence internationale AVEC TOUS ET POUR LE BIEN DE TOUS (octobre 2005), le tout conformément aux objectifs du programme III.3 de l'exercice biennal 2004-2005,

Considérant que le Projet José Martí de solidarité mondiale a favorisé la constitution d'antennes nationales auxquelles participent des personnalités universitaires et scientifiques de tous horizons et suscité un mouvement de sensibilisation de l'opinion publique autour de l'éthique, du droit et de la solidarité,

Sachant que la Conférence générale, à sa 33^e session, a procédé à l'examen des propositions correspondant au grand programme III - Sciences sociales et humaines, programmes III.1 et III.2, considérant que les démarches stratégiques qui y sont défendues par l'UNESCO correspondent aux démarches stratégiques favorisées par l'UNESCO et développées par le Projet José Martí de solidarité mondiale pendant l'exercice biennal qui s'achève,

Convaincue que les thèmes relatifs au domaine des sciences sociales et humaines, la démocratie, les droits de l'homme et les transformations sociales, continueront d'être interprétés (comme ils l'ont été jusqu'à maintenant), par ledit Projet en s'inspirant des idéaux de l'UNESCO et de la conception de José Martí selon laquelle la patrie, c'est l'humanité, et le devoir de la société humaine est de s'organiser avec tous et pour le bien de tous, sa loi première devant être la défense de la pleine dignité de l'homme,

Reconnaît la valeur, l'utilité et les résultats obtenus par le Projet José Martí de solidarité mondiale qui a été soutenu par le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO ;

Exhorte le Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO à favoriser et promouvoir la continuité du Projet José Martí de solidarité mondiale pendant l'exercice biennal 2006-2007.